



Abus de confiance au Maroc

Par **guenoa**, le **09/04/2013** à **13:42**

Bonjour,

Comme beaucoup de Français j'ai été séduite il y a plus de 15 ans par le Maroc et les Marocains. Mon ami et moi avons eu le projet de nous installer au Maroc et de construire une maison aux alentours d'Essaouira, en 2005, où tous les ans nous y passons quelques mois. Nous avions des amis et une "famille d'accueil" qui nous ont encouragé dans ce projet. Aucun doute de leur bonne foi et nous avons entamé la longue et lourde épreuve des papiers...avec bakchichs en tout genres. On nous a conseillé de faire les papiers au nom d'un Marocain, notre ami, pour que les bakchichs ne soient pas systématiques et que les papiers avancent plus rapidement. Nous avons suivi ce conseil et tout se déroulait plutôt bien, bien que les bakchichs pleuvaient de toutes parts chaque année. Puis nous avons découvert cette année que notre soit-disant "ami" prenait beaucoup d'argent sur toutes les transactions effectuées avec les différents artisans. Nous avons donc voulu effectué la vente définitive mais celui ci refuse moyennant 10000 euros et aujourd'hui refuse catégoriquement de vendre. Il faut savoir que tous les papiers sont en son nom, sauf la VNA qui est au notre et nous avons signé un compromis de vente en 2010. Il nous menace également d'hypothéquer la maison. Nous ne savons pas quels sont nos droits sachant que ce monsieur n'a aucun revenu et n'aurait jamais pu payer ces travaux! On nous déconseille d'aller au tribunal mais à ce jour tous les pourparlers engagés avec lui s'avèrent sans issue. Je me tourne donc vers vous pour savoir si nous avons des recours possibles. On ne sait pas si aller en justice servirait à quelquechose sachant que la justice au Maroc peut être très lente et sans issue. J'espère que vous entendrez mon message de désespoir. Je vous remercie de votre attention. Cordialement.

Par **Riviera67**, le **09/04/2013** à **22:28**

Bonsoir,

Je ne peux que compatir avec vous, quelle horrible situation. En dehors de cela, je pense que vu les enjeux vous auriez besoin d'un vrai avocat, cela vaut le coup. En vous souhaitant la chance qu'il vous faudra,

R67